



DIOCESE DE KIKWIT

L'Evêque

Prot. : EK/TBM/DE-013/2023

Décret épiscopal portant nomination d'un Vicaire forain pour le Doyenné de Kikwit Saint François-Xavier

Nous, **Timothée BODIKA Mansiyai, PSS**, par la grâce de Dieu et la bienveillance du Saint-Siège, Evêque du diocèse de Kikwit, résidant la ville de Kikwit, siège épiscopal, dans la province du Kwilu en République Démocratique du Congo ;

Aux lecteurs du présent décret, salut et bénédiction dans le Seigneur ;

Vu le *Décret épiscopal portant Status du clergé diocésain de Kikwit. Exercice 2023-2024*, N° EK/TBM/DE-008/2023 du 25 juillet 2023 ;

Considérant la procédure à certaines nominations dans le diocèse de Kikwit ;

Vu l'urgence et la nécessité de pourvoir aux postes vacants ;

Eu égard à notre droit de pourvoir librement à la collation des offices ecclésiastiques dans le diocèse de Kikwit (can.157) ;

Après la prière et l'avis du Collège des Consulteurs ;

En vertu de notre pouvoir ordinaire (can.131 §1 et 381 §1) et par la teneur du présent acte,

DECRETONS

Article 1 : Le **Révêrend Père Jean-Marie WENZE, omi**, Curé de Notre Dame du Rosaire de Kikwit, outre ses fonctions, est nommé Curé doyen du Doyenné Kikwit Saint François-Xavier.

Article 2 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent Décret qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Article 3 : Dans les huit jours qui suivent, le Curé doyen nommé fera la passation des services (pastoraux, administratifs et financiers) avec son prédécesseur.

Donné à Kikwit, le vingt-sixième jour du mois d'août de l'An du Seigneur deux mille-vingt-trois.

Mgr **Timothée BODIKA Mansiyai, PSS**

+ Bodika, pss
Evêque de Kikwit



Par mandement,

Abbé Francis E. KIMWANGA Giazala,

Secrétaire-Chancelier f.f.

Adresse :

Evêché de Kikwit, C/ Lukolela, Ville de Kikwit
B.P. 7245 SERVICO, Kinshasa I

Contact :

Tél. : (+243)817441593

E-mail : timothee.bodika@wanadoo.fr

République Démocratique du Congo